

DOSSIER DE CANDIDATURE ÉCHOPPE N° 4 DES HALLES DE DOUARNENEZ



NOM

PRÉNOM.....

PRODUITS PROPOSES A LA VENTE.....

Conformément au règlement des halles de la Ville de Douarnenez, il est rappelé que les produits proposés à la vente ne peuvent être qu'alimentaires ou floraux.

Dossier complété et signé à retourner au tard le jeudi 6 juillet 2024

I. INFORMATIONS CONCERNANT LE CANDIDAT

Madame Monsieur

NOM

PRÉNOM

NOM DE L'ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE FIXE.....

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE.....

ADRESSE MAIL

N° RCS ou SIREN obligatoire

STATUT PROFESSIONNEL

II. DESCRIPTIF DES PRODUITS PROPOSÉS A LA VENTE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si nécessaire, joindre au dossier des photos ou tout autre document utile.

III. ORGANISATION DE L'ÉCHOPPE / TRAVAUX ENVISAGÉS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



.....
...
.....

Si nécessaire, joindre au dossier croquis, photos, plans.

UTILISATION :

- 1. DE PRISES ÉLECTRIQUES : OUI NON
- 2. D'UN POINT D'EAU : OUI NON

NOTA : A défaut d'utilisation, ces matériaux ne seront pas installés dans l'échoppe.

IV. ORIGINE ET FOURCHETTE DE PRIX DES PRODUITS PROPOSÉS A LA VENTE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si nécessaire, ajouter au dossier tout document utile.

V. QUALITÉ DES PRODUITS PROPOSÉS A LA VENTE

.....
.....
.....
.....
.....

Si nécessaire, ajouter au dossier tout document utile.

VI. EXPÉRIENCES ET RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES DU CANDIDAT

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si nécessaire, ajouter un CV, une lettre de recommandation ou tout document utile au dossier.



VII. STRUCTURE DU COMMERCE / NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VIII. OBSERVATIONS ET PRÉCISIONS PERMETTANT D'APPRÉCIER LA QUALITÉ DE LA CANDIDATURE (FACULTATIF)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si nécessaire, joindre tout plan, document, croquis, photo permettant d'apprécier la qualité de la candidature.

IX. PIÈCES OBLIGATOIRES A JOINDRE

Les pièces suivantes doivent être obligatoirement jointes au présent dossier :

- Un descriptif détaillé du projet commercial,
- Une copie de la pièce d'identité du candidat,
- Un extrait d'inscription au registre de la chambre consulaire de moins de trois mois à la date de dépôt du dossier,
- Une attestation d'assurance.

X. DÉCLARATION ET ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le candidat déclare :

1. Avoir pris connaissance de l'avis de publicité relatif à l'appel à candidatures pour les échoppes des halles de Douarnenez,
2. Avoir pris connaissance du règlement des halles de la Ville de Douarnenez, annexé au présent dossier de candidature,
3. N'être pas placé sous l'un des régimes de protection des majeurs,
4. N'être pas et n'avoir jamais été en état de règlement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement, redressement judiciaire ou frappé d'une procédure de sauvegarde quelconque telle que visée par l'article R. 621-1 du Code du Commerce,
5. Ne pas faire l'objet d'une procédure de conciliation quelconque telle que visée par les articles L.611-6 et R.611-22 du Code du Commerce,
6. N'être pas en état de règlement amiable ou de redressement judiciaire civil,



7. Ne faire pas et n'être pas susceptible de faire l'objet d'un dispositif de traitement du surendettement des particuliers.

Le candidat s'engage :

1. A respecter le règlement des halles de la Ville de Douarnenez,
2. A respecter la réglementation en vigueur concernant les échoppes, notamment en matière d'hygiène et de sécurité.
3. A avertir le plus rapidement possible la Ville de Douarnenez de tout changement de situation.

Fait à

Dossier établi le

Mention « Lu et approuvé »

Signature du candidat

